



COMMUNE DE
WICKERSCHWIHR

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN

Compte-rendu Conseil municipal du 1^{er} mars 2021

LE PROCES-VERBAL EST INTEGRALEMENT DISPONIBLE ET CONSULTABLE EN MAIRIE SUR SIMPLE DEMANDE.

UNE PREMIERE EN DIRECT SUR FACEBOOK LIVE

Le conseil municipal s'est réuni lundi 1^{er} mars 2021 sous la présidence du maire, Richard Ley.

Au vu des conditions sanitaires, le maire, privé de réunion publique d'information sur les projets d'investissement, a tenu à ce que cette séance budgétaire soit visible de la majorité des habitants. La séance a été visionnée en direct sur Facebook, et le public était au rendez-vous !

Avant de démarrer l'ordre du jour le maire a aussi souligné l'important travail mené lors de l'atelier citoyen du 20 février. Il a exprimé toute sa satisfaction pour cette très belle journée et a très vivement remercié tout le conseil municipal et les habitants qui y ont participé.

Finances et Compte Administratif 2020 :

Le maire a tout d'abord présenté les travaux de la commission des finances, support de l'analyse des comptes présentés en séance :

A. Dépenses réelles de fonctionnement 2020 : 514 314 € - soit + 56 000€ /2019

- **Chapitre 11 Charges à caractères général : + 30 000 €** : électricité -fibre (+4000, factures 2019), relamping LED bâtiments (7000) , dégâts toiture Eglise et Cuisine SDF (8000), Entretien Stade (+ 4000 prestataire année complète), Contrats de maintenance (+ 5000 travail d'analyse en cours – objectif renégocier les contrats), COVID (2500) ,
- **Chapitre 12 Charges de personnel : + 4 000 €** : les charges de personnel ont légèrement augmenté (cf. prime COVID, intérimaire et HS) .
- **Chapitre 65 autres charges : + 16 000 €** : Ried Brun, SYMAPAK, Blind (+24 000 €) Indemnités élus (-1000€) , subventions (-2000 €), cotisations (-5000 € payées sur cpte 64) ...

B. Recettes réelles de fonctionnement 2020 : 582 690 € soit + 41 870 € / 2019

- **Chapitre 70 Produits de service : + 1 200€** : cf. meilleure vente de bois
- **Chapitre 73 Impôts taxe : + 15 000€** : remboursement salaires ex CCPRB (+ 4000 €) , réalisations TF-TH (+ 10000 €), taxe sur l'électricité (+ 3000 €), taxe additionnelle (-2000 €) ..
- **Chapitre 74 Dotations Etat : -2 000 €**
- **Chapitre 75 Autres produits : + 28 000 €**

C. Dépenses réelles d'investissement 2020 : 48 537 € soit - 41 765 € / 2019

Au vu du contexte peu d'investissements ont pu réellement être réalisés ce qui explique un Reste à Réaliser (RAR) de **158 635 €** à reporter sur 2021

D. Recettes réelles d'investissement : 50 120 € soit - 44 098 € / 2019

- **Chapitre 10 : FCTVA / Taxe aménagement : - 76109 €** (cf. pas de vente de terrain)
- **Chapitre 013 Subventions : + 32012 €**: dont fonds Colmar Agglo fibre (22960 €)

Au vu des investissements engagés, un RAR de **49 183 €** pour les projets 2020 est reporté sur 2021.

Le résultat de résultat d'exercice 2020 est de **+ 69 959.89€**, auquel il y a lieu de rajouter le résultat de clôture d'exercice 2019 soit **168321,43 €**.

La clôture de l'exercice 2020 s'effectue avec un solde positif de 238 281€

Les comptes administratif et de gestion 2020 ont ainsi été approuvés avec un budget total de 632870€ de recettes et 562910€ de dépenses. L'affectation des résultats a été délibérée.

Budget Primitif 2021 :

Devant les chiffres 2020 très encourageants, le conseil a bien pris conscience des restes à réaliser en investissement reportés sur 2021 pour un montant de **158535€** en particulier, pour les travaux du cimetière, l'éclairage public LED, la réfection de la rue du Neuweg, les travaux de mise aux normes..

Pour 2021, le conseil a validé la **suppression du poste** (0,7 ETP) de secrétaire de mairie adjointe et a décidé la **création d'un poste d'assistante administrative** pour 7h hebdomadaires (0,2 ETP).

Pour les **associations**, le conseil a maintenu le même montant de subventions accordées en 2020.

Vu l'engagement de campagne, le conseil a décidé de **ne pas augmenter les taux de fiscalité**.

Pour ce qui relève des nouveaux investissements, le conseil a voté un budget de 984 599€ pour financer, en sus des RAR 2020, les travaux de restauration de l'église, d'amélioration énergétique de la maison des associations et de l'école avec son extension, l'installation d'une main courante autour du terrain d'entraînement. Ces travaux ne se feront qu'au regard des subventions obtenues.

Le conseil a pris note de **l'achat de la parcelle Kraemer** et de la publication de la **vente du terrain du Grubweg**.

En fonctionnement, les dépenses ont été votées pour un montant global de 594646 € et 672631€ en recettes ce qui permet de préserver un excédent de fonctionnement de 77985€ indispensables pour le fonds de roulement.

Le budget primitif a ainsi été approuvé.

Aménagement de la Grand'rue :

Le conseil a été très attentif à la présentation de l'étude ADHAUR sur :

- l'analyse des aménagements existants au niveau de la grand'rue et de la rue de Gaulle : superposition d'aménagements existants, importante desserte, manque d'espaces verts, manque global de cohérence et d'uniformité...
- les enjeux de ce nouveau projet en particulier le volet sécurité ont été exposés : remise à plat de tous les dispositifs de réduction de vitesse, désencombrement de l'hypercentre et le valoriser, gestion des eaux pluviales privées, identification et différenciation de zones à traitées de manières différentes. La sécurité devra bien être mise en exergue.
- les contraintes : essentiellement liées aux réseaux humides (eaux potable et pluviales) et secs.

Les commissions bâtiments et d'urbanisme auront à se pencher sur le sujet. Le groupe de travail « Pont du canal » dont le nouveau président désigné en la personne de Monsieur Adrien Ringler, aura également à se réunir pour s'articuler avec les travaux, en particulier liés aux réseaux.

Le point demande d'intégration dans le domaine public des chemins d'accès du Grendel a été reporté pour incomplétude du dossier.

Divers informations et communications :

- **La plantation d'ilots biodiversité** a été proposée à la commune par la fédération des chasseurs. Des lieux ont été indiqués, la fédération des chasseurs prendra tous les frais à sa charge. Une première session de plantation débutera en mars et une deuxième session se poursuivra en octobre. La commune est tenue d'assurer les entretiens pendant 5 ans minimum. Les habitants seront conviés à la deuxième session tout comme les écoles.
- **Colmar Agglo** : La conseillère communautaire a fait part des nouveautés à venir relatives au nouveau magazine de Colmar Agglo : chaque commune membre fera parler d'elle au moins une fois par an. Dans le prochain numéro Wickerschwihr sera à l'honneur avec le portrait d'une de ses concitoyennes.
- **Stade** : Le maire a déploré une fois de plus, des actes d'incivilité et de délinquance constatés au stade et prendra les mesures nécessaires pour les faire cesser.
- **Arrêtés compteurs Linky et 5G** : Des arrêtés ont été pris sur les deux thématiques par la Maire. Le préfet demande l'annulation de l'arrêté pris sur la thématique 5G. Le maire dispose de deux mois pour le mettre à exécution
- **Maison des associations** : Des travaux vont débuter prochainement par les menuiseries extérieures et l'isolation des combles. Les chaudières et l'isolation intérieure des murs sont à l'étude pour le futur.
- **Acquisition d'une balayeuse** : Une balayeuse d'occasion a été achetée en intercommunalité avec les communes de Fortschwihr, Porte du >Ried, Jepsheim, Muntzenheim, Wickerschwihr. Son coût d'achat s'élève à 3626.40€. Actuellement la prestation de service coutait près de 6000€/an. C'est un engagement intercommunal bien symbolique.

Prochaine séance du Conseil municipal : lundi 12 avril 19h30